

Procédure d'affectation en seconde générale et technologique Création & Culture Design

Lettre de motivation guidée

L'enseignement optionnel Création & Culture Design (6 heures) fait l'objet d'une procédure d'information et de motivation.

Cette lettre de motivation guidée doit être envoyée par l'établissement d'origine à l'établissement d'accueil accompagnée d'un dossier de travaux, des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre et de la fiche de demande (annexe CCD.2). Elle doit parvenir à l'établissement d'accueil avec le dossier **pour le lundi 22 mai 2023** délai de rigueur.

1. Quelles représentations avez-vous du domaine des arts appliqués ?

2. Selon vous, en quoi consiste le métier de designer ?

3. Quelles connaissances avez-vous de l'enseignement Création & Culture Design ? Et quelles sont vos attentes ?
